



# PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

**2025-2028**

## Commune de Peschadoires



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Puy-de-Dôme

Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Puy-de-Dôme

**UFCV**  
animation territoriale



# SOMMAIRE

<b>CARTE D'IDENTITE</b>	<i>page 3</i>
<b>LE TERRITOIRE CCEDA</b>	<i>page 4</i>
1. Projet de territoire CCEDA	<i>page 4</i>
2. CTG 2026-2030	<i>page 4</i>
3. PEDT communautaire	<i>page 5</i>
<b>COMMUNE DE PESCHADOIRES</b>	<i>page 6</i>
1. Portrait	<i>page 6</i>
2. Organisation et encadrement du temps de l'enfant	<i>page 7</i>
a) <i>Effectifs du public</i>	<i>page 7</i>
b) <i>Organisation de la semaine</i>	<i>page 8</i>
c) <i>Personnels encadrants</i>	<i>page 8</i>
d) <i>Bâtiments et espaces naturels</i>	<i>page 9</i>
e) <i>Transport</i>	<i>page 9</i>
3. Autres acteurs du temps éducatifs	<i>page 10</i>
a) <i>Acteurs de l'enfance</i>	<i>page 10</i>
b) <i>Associations</i>	<i>page 10</i>
c) <i>Médiathèque / Commerces</i>	<i>page 10</i>
<b>ACTIVITES PROPOSEES DANS LE CADRE DU PEDT</b>	<i>page 11</i>
<b>STRUCTURE DE PILOTAGE</b>	<i>page 14</i>
1. Les membres et leurs rôles	<i>page 14</i>
2. Le fonctionnement	<i>page 15</i>
3. La communication	<i>page 15</i>
4. Le vote	<i>page 15</i>
<b>DEMARCHES POUR ABOUTIR A LA DEFINITION DES OBJECTIFS</b>	<i>page 15</i>
1. Prise en compte de l'évaluation du PEDT 2024-2025 et du diagnostic	<i>page 15</i>
2. Prise en compte du PEDT communautaire	<i>page 16</i>
3. Prise en compte du projet éducatif de la commune	<i>page 16</i>
4. Echange avec les acteurs de la commune	<i>page 16</i>
5. Prise en compte de la parole des enfants	<i>page 16</i>
6. Analyse et prise en compte du retour questionnaire parents	<i>page 17</i>
<b>TABLEAU DES OBJECTIFS</b>	<i>page 18</i>
<b>GRILLE D'EVALUATION</b>	<i>page 20</i>
<b>COMMUNICATION</b>	<i>page 22</i>
<b>ANNEXES</b>	<i>page 22</i>

## CARTE D'IDENTITÉ

---

Mairie de PESCHADOIRES  
Place des Martyrs de la déportation  
63920 PESCHADOIRES  
TEL 04.73.80.10.32  
Mail : [mairie@peschadoires63.fr](mailto:mairie@peschadoires63.fr)

➤ **Dates de début et de fin du PEDT : du 01/09/2025 au 31/08/2028.**

➤ **Référent élu du projet :**

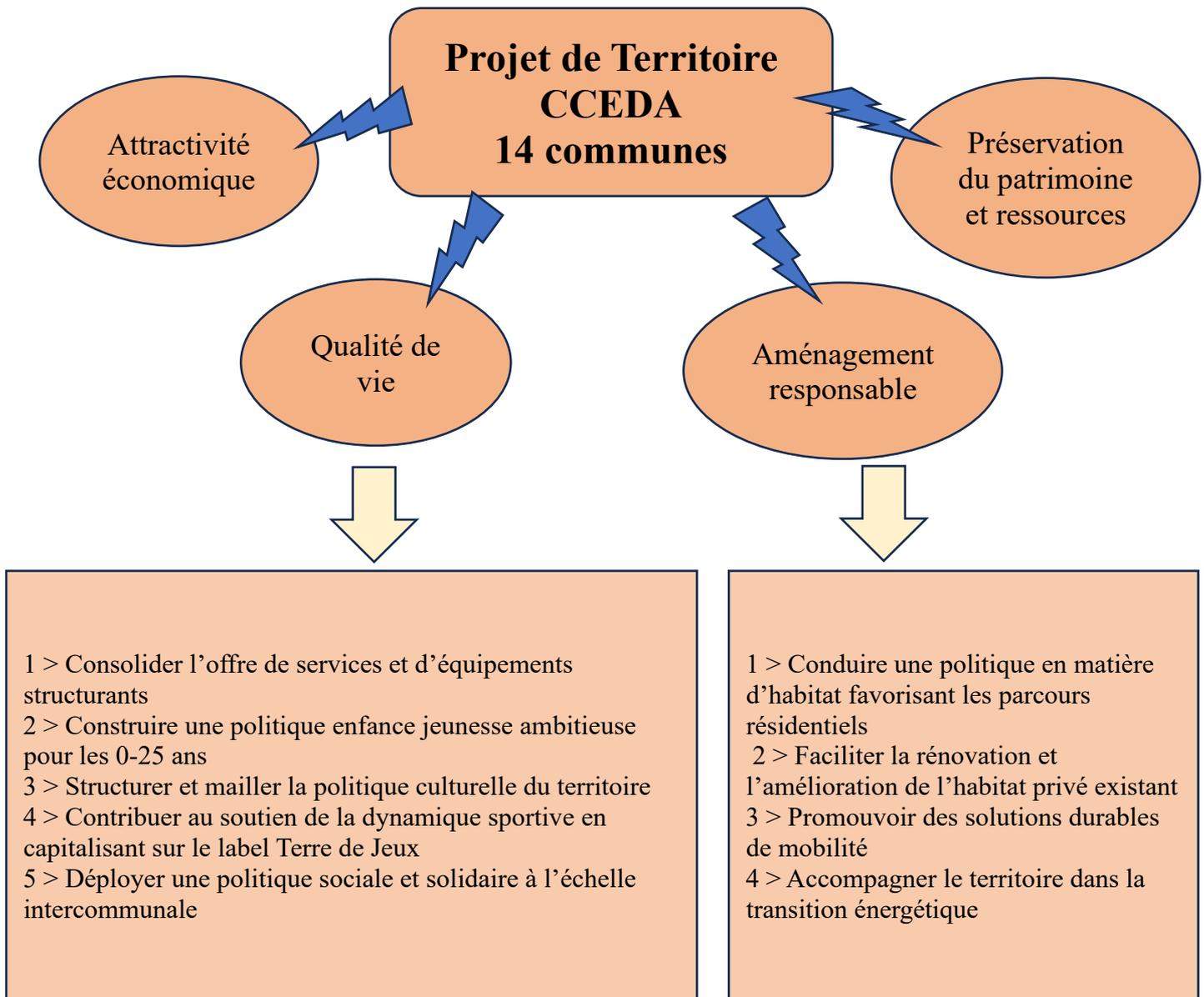
Monsieur Florent MONEYRON  
Maire  
Place des Martyrs de la déportation  
63920 PESCHADOIRES  
TEL : 04.73.80.10.32  
Mail : [mairie@peschadoires63.fr](mailto:mairie@peschadoires63.fr)

➤ **Référente technique du projet :**

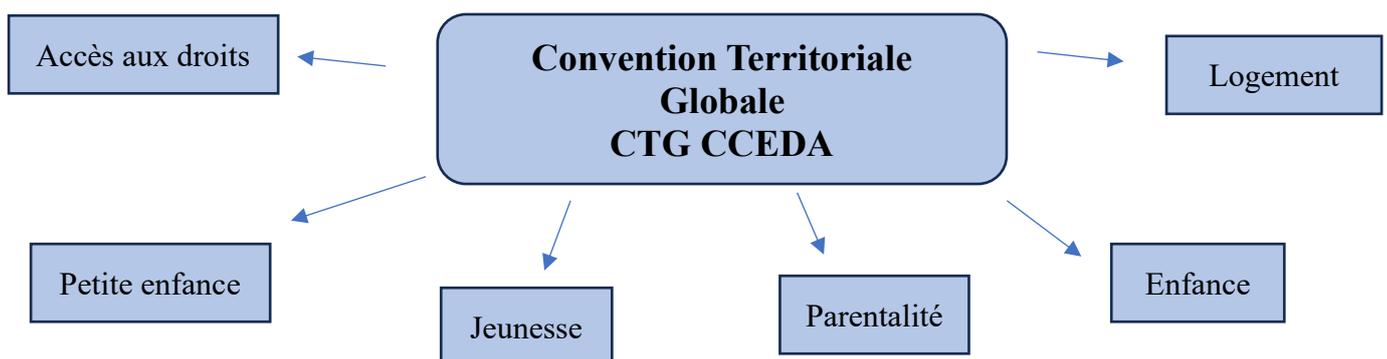
Madame Virginie DOSGHEAS  
Directrice Accueil de Loisirs  
Maison de l'enfance 2, rue des Enfants  
63920 PESCHADOIRES  
TEL : 04.73.51.86.21 / 06.25.14.53.31  
Mail : [virginie.dosgheas@ufcv.fr](mailto:virginie.dosgheas@ufcv.fr)

# LE TERRITOIRE CCEDA

## 1. Projet de territoire CCEDA



## 2. CTG 2026-2030





## Objectifs 2026 - 2030

Permettre à chaque habitant d'être accueilli et pris en charge par une structure adaptée à ses besoins

Permettre à chaque habitant d'être accompagné et conseillé dans ses droits et dans son quotidien

Encourager l'implication des habitants et acteurs du territoire

### 3. PEDT Communautaire

OBJECTIFS CTG 2026- 2030	OBJECTIFS EDUCATIFS POLITIQUES	OBJECTIFS PEDT 2025-2028
<p><b>Axe 1: Permettre à chaque habitant d'être accueilli et pris en charge par une structure adaptée à ses besoins:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Continuer et renforcer l'accueil de l'enfant ,des jeunes et des familles</li> <li><input type="checkbox"/> Contribuer à développer l'offre de logement pour les populations vulnérables et à besoins spécifiques</li> <li><input type="checkbox"/> Garantir un accès à des services, sociaux et de santé, adaptés à tous les habitants.</li> </ul>	<p><b>1. Proposer des environnements éducatifs sécurisés où tous les enfants, quelles que soient leurs différences, peuvent participer et bénéficier des mêmes opportunités d'apprentissage et de développement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Assurer à chaque jeune l'accès à des activités éducatives de qualité</li> <li><input type="checkbox"/> Lutter contre les discriminations</li> <li><input type="checkbox"/> Développer des compétences sociales et citoyennes</li> <li><input type="checkbox"/> Créer un environnement de soutien et d'accompagnement</li> </ul>	<p><b>Permettre aux enfants et jeunes du territoire d'évoluer dans des structures sécurisées qui favorisent leurs développements et respectent leurs rythmes et bien être .</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Accueillir dans des structures qui assurent la sécurité physique des enfants</li> <li><input type="checkbox"/> Proposer des espaces adaptés au bien être émotionnel des enfants</li> </ul> <p><b>Renforcer les partenariats avec les différents acteurs éducatifs du territoire pour apporter une complémentarité et une cohérence éducative dans le parcours de vie de l'enfant ou jeune du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Coordination entre PEDT CCEDA et PEDT Communaux</li> <li><input type="checkbox"/> Entretien des réseaux éducatifs existants</li> <li><input type="checkbox"/> Développer les liens avec les associations locales</li> </ul>
<b>Une ligne directrice commune...</b>		
<p><b>Axe 2 : Permettre à chaque habitant d'être accompagné et conseillé dans ses droits et dans son quotidien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Continuer et renforcer l'accompagnement au numérique et aux démarches administratives</li> <li><input type="checkbox"/> Enrichir l'offre d'accompagnement à destination des jeunes et des familles</li> <li><input type="checkbox"/> Soutenir l'accompagnement des ménages dans leurs projets d'amélioration de l'habitat</li> </ul>	<p><b>2. Créer dans chaque structure d'accueil, une pédagogie éducative propice à la coexistence harmonieuse et au vivre ensemble :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Favoriser le respect mutuel</li> <li><input type="checkbox"/> Promouvoir la tolérance</li> <li><input type="checkbox"/> Développer l'empathie</li> <li><input type="checkbox"/> Encourager la solidarité</li> <li><input type="checkbox"/> Renforcer le respect des différences</li> </ul>	<p><b>Proposer une éducation inclusive pour tous les enfants et jeunes du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Garantir un environnement favorable à la diversité et à la participation de chaque enfant dans le respect de ses besoins et particularités</li> <li><input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap</li> <li><input type="checkbox"/> Adapter une approche différenciée et individualisée</li> </ul> <p><b>Renforcer la communication auprès des parents en utilisant des outils de communication adaptés</b></p>
<p><b>Axe 3 : Encourager l'implication de tous les habitants et acteurs du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Coordonner les acteurs de projet</li> <li><input type="checkbox"/> Faciliter la formation des acteurs de projet</li> <li><input type="checkbox"/> Stimuler/dynamiser l'engagement des habitants et acteurs du territoire</li> </ul>	<p><b>3. Développer l'autonomie en permettant la prise de responsabilité et l'engagement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Promouvoir l'implication active des jeunes</li> <li><input type="checkbox"/> Renforcer l'esprit de collaboration</li> <li><input type="checkbox"/> Susciter des compétences citoyennes</li> <li><input type="checkbox"/> Encourager les prises d'initiatives</li> </ul>	<p><b>Développer la capacité des enfants et des jeunes à faire des choix en toute conscience.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Favoriser et valoriser la prise d'initiatives des enfants et des jeunes dans les activités ou projets proposés</li> <li><input type="checkbox"/> Proposer des espaces ou des temps en autonomie</li> <li><input type="checkbox"/> Encourager les enfants et jeunes à s'engager dans des projets solidaires ou citoyens</li> </ul>

# COMMUNE DE PESCHADOIRES

## 1. Portrait



Peschadoires, commune du Puy-De-Dôme de 2150 habitants qui s'étend sur 2066 hectares, est une des 14 communes de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier. Elle est dirigée par 18 élus communaux en exercice et comporte pas moins de 40 entreprises et commerces.

La commune assure la gestion d'un accueil de loisirs sans hébergement périscolaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'organisation pédagogique est assurée par l'UFCV, dans le cadre d'un marché public de service.

L'Accueil de Loisirs sur les semaines scolaires est ouvert aux enfants scolarisés sur la commune de Peschadoires.

Accueillir les familles, l'enfance, la jeunesse est une ambition communale qui se traduit bien évidemment par des choix politiques, budgétaires et la mise à disposition de moyens matériels adaptés et de moyens humains expérimentés.

A la rentrée 2021-2022, la commune de Peschadoires a accepté l'ouverture d'un dispositif ULIS dans un souci d'aide aux enfants en difficulté et a su mettre les moyens matériels pour leur apporter le confort nécessaire à leur scolarisation. Ce dispositif va bien au-delà de son périmètre communal.

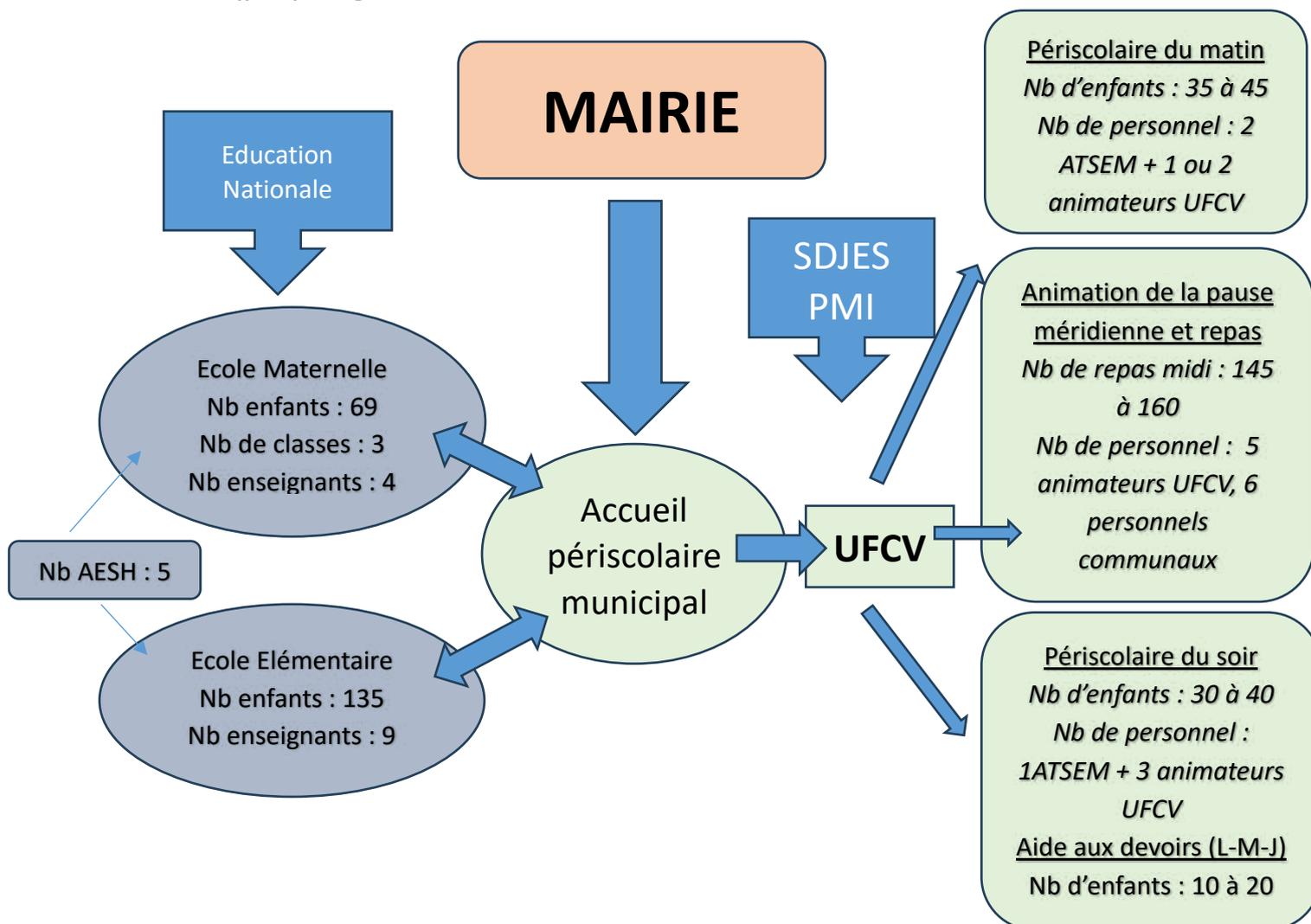
La commune contribue également au développement de sa jeunesse par son soutien continu au très dynamique tissu associatif réparti autour de 26 associations différentes.

Si les parents sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants et que l'école a pour mission l'enseignement des connaissances, les autres acteurs (services communaux périscolaires, élus, associations, structures d'accueil, familles, centre communal d'action sociale) ont tous, à Peschadoires, leur rôle à jouer dans le projet éducatif local.

La volonté de la commune est de fédérer toutes ces énergies et ces compétences afin de travailler ensemble dans une démarche partagée à partir d'objectifs communs et dans l'intérêt de tous.

## 2. Organisation et encadrement du temps de l'enfant

### a) Effectifs du public



Effectif par niveau	2024-2025
PS	21
MS	27
GS	22
CP	34
CE1	24
CE2	15
CM1	37
CM2	26

Répartitions des enfants par classe	2024-2025
PS-MS	24
MS-PS	24
GS	22
CP	26
CP-CM1	18
CE1	24
CE2	15
CM1	27
CM2	26

Cette année, l'école élémentaire a vu l'ouverture d'une classe supplémentaire.

b) *Organisation de la semaine*

Afin de répondre aux besoins des familles, les arrivées et les départs au périscolaire matin et soir sont libres suivant la disponibilité des parents (entre 7h15 et 8h30 et entre 16h30 et 18h30).

	7h15	8h30	12h	14H	16H30	17H30 18h30	
Lundi	Accueil périscolaire du matin	Enseignement	Pause Méridienne Repas	Enseignement	Accueil Périscolaire du soir		
Mardi		Enseignement	Pause Méridienne Repas	Enseignement	Aide aux devoirs	Périscolaire du soir	
Mercredi		Mercredi Intercommunalité ALSH					
Jeudi		Enseignement	Pause Méridienne Repas	Enseignement	Accueil Périscolaire du soir		
Vendredi		Enseignement	Pause Méridienne Repas	Enseignement	Accueil Périscolaire du soir		

La proximité de l'école et la maison de l'enfance permettent à la directrice de l'accueil de loisirs d'être en lien constant avec les équipes éducatives. Toutes les parties échangent chaque jour si cela est nécessaire, sur la qualité d'accueil des enfants et la prise en charge de certaines situations. L'échange de documents se fait par mail ou directement durant les interclasses.

c) *Personnels encadrants*

- ✚ Le périscolaire du matin est assuré par trois personnes à la maison de l'enfance, 2 ATSEM et deux animatrices diplômées salariées UFCV. Ces trois personnes accompagnent les enfants jusqu'à leur école respective.
- ✚ Durant la pause méridienne, les enfants sont encadrés par 3 ATSEM, 3 agents techniques et 5 animatrices diplômées UFCV. Depuis la fin des travaux de restructuration, les deux écoles ont chacune un accès direct, sécurisé et indépendant au restaurant scolaire qui est utilisé lors des déplacements au restaurant scolaire. A l'intérieur du restaurant scolaire, nous retrouvons un cuisinier et une aide de cuisine pour compléter l'équipe. La sieste est mise en place pour les enfants de moins de 4 ans dans une salle adaptée.
- ✚ L'aide aux devoirs se déroule dans les salles de classe, trois fois par semaine pour les enfants du CE1 au CM2 durant une heure. Les enfants sont encadrés par deux animatrices diplômées UFCV jusqu'à 17h30 et ensuite ils sont reconduits à la maison de l'enfance si nécessaire.
- ✚ Les enfants du périscolaire du soir sont accompagnés à la maison de l'enfance par deux animatrices diplômées UFCV, un temps est consacré à la prise d'une collation et ensuite des temps adaptés à chaque enfant est mis en place.
- ✚ Pour chacune de ces durées périscolaires, les normes d'encadrement sont respectées scrupuleusement pour garantir la sécurité et l'épanouissement des enfants.

#### d) Bâtiments et espaces naturels



Tous les bâtiments et espaces communaux regroupés dans un périmètre de proximité sont mis à disposition pour pratiquer les activités en lien avec le projet éducatif.

La maison de l'enfance, ouverte en 2012 est constituée de 3 salles réservées au périscolaire du matin, du soir et de la pause méridienne.

Le groupe scolaire vient d'être restructuré entièrement dans un souci de modernité et de confort, les classes sont toutes équipées de mobilier neuf et de tableaux numériques. Les enfants se partagent 2 classes mobiles (valises équipées de 15 tablettes chacune).

Les travaux d'aménagement des cours sont terminés, la municipalité a privilégié des espaces verts et la plantation d'arbres pour créer l'ombre nécessaire lors des journées de canicule. Du mobilier urbain coloré, des jeux tracés au sol et une structure de jeux pour les plus petits ont été choisis afin d'assurer des récréations ludiques.

Le restaurant scolaire rénové et agrandi en 2015 s'est modernisé avec la mise en place du self en février 2021.

La salle des fêtes construite en 2014 peut être utilisée pour des spectacles organisés au sein de l'école.

La halle des sports avec DOJO est à disposition du groupe scolaire pour tous les temps périscolaires, elle est également mise à disposition sur tous les temps de la pause méridienne.

L'ancien stade permet d'organiser des temps sportifs en plein air.

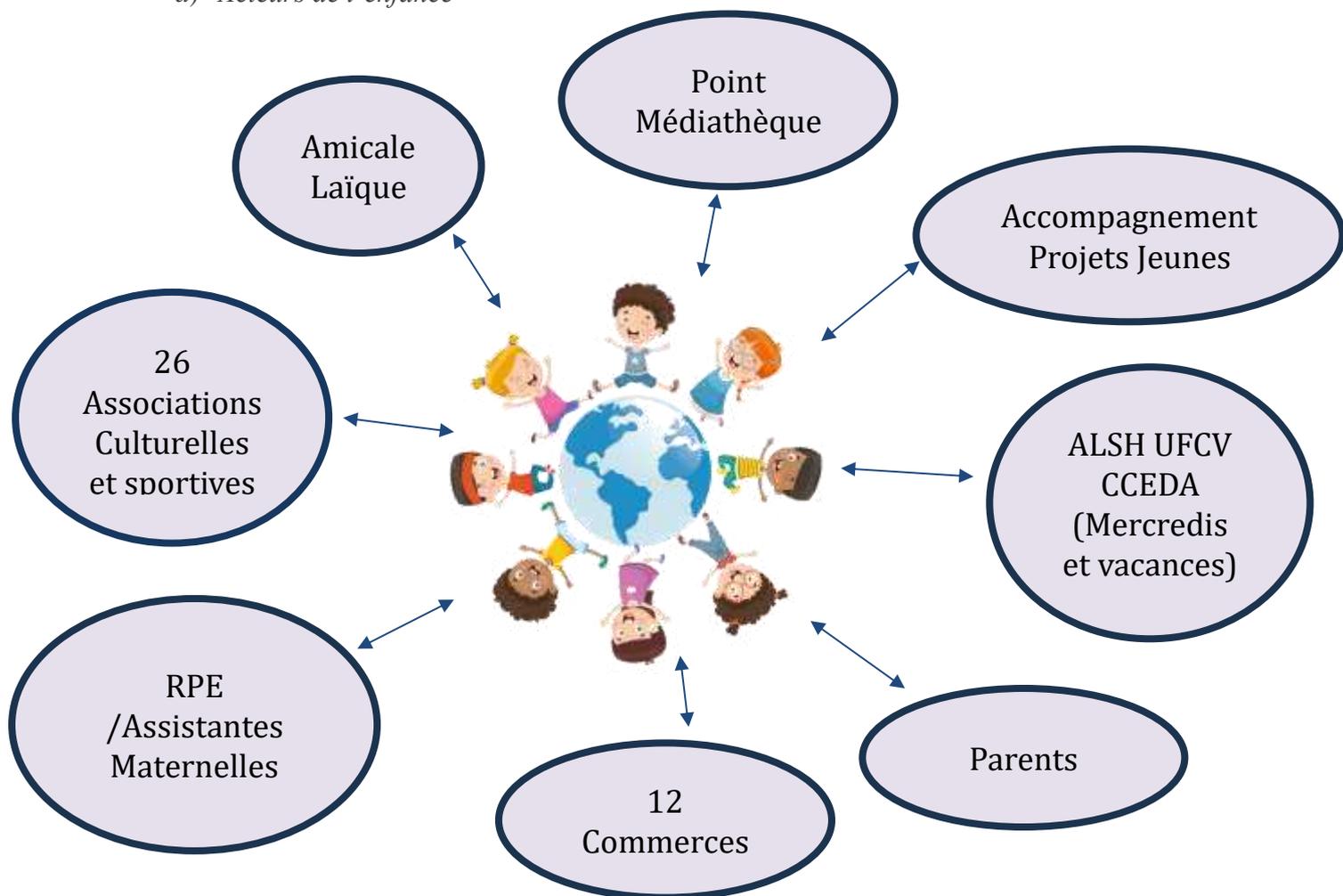
#### e) Transport

La municipalité a fait le choix de mettre en place gratuitement un ramassage scolaire en partenariat avec le SM TUT pour les enfants de la commune le matin et le soir les jours scolaires.

Le transport des enfants lors des déplacements scolaires sont intégralement pris en charge par la commune et l'Amicale Laïque prend en charge 50% du montant des prestations (piscine, voyages scolaires, sorties culturelles...).

### 3. Autres acteurs du temps éducatifs

#### a) Acteurs de l'enfance



#### b) Associations

La commune de Peschadoires compte pas moins de 26 associations sportives et culturelles. Ce tissu associatif permet aux enfants d'avoir un large choix sur les temps hors scolaires mais également permettre des découvertes sur le temps scolaire et périscolaire. C'est pourquoi il est essentiel d'activer ce réseau pour pouvoir travailler tous ensemble dans un but commun.

#### c) Médiathèque et Commerces

La Médiathèque Entre Dore et Allier, située à Lezoux, met à disposition 30 000 documents en accès libre, un auditorium haute technologie pour les spectacles, films, concerts et autres conférences ainsi que plusieurs espaces aménagés en conséquence. Grâce à une programmation adaptée, l'ALSH a régulièrement l'occasion de se déplacer sur site.

De plus les antennes du réseau permettent un point médiathèque à Peschadoires qui est situé juste à côté de l'école et de l'accueil de loisirs et de ce fait un accès rapide et sécurisé. L'amplitude horaire

étant large, l'école peut s'y rendre sur le temps scolaire et l'ALSH durant les mercredis.

Les commerces de proximité sont essentiels dans une commune pour le maintien des familles, c'est pourquoi il est important de pouvoir mettre en place des projets avec eux à destination des enfants. Plusieurs ont déjà vu le jour :

- Collaboration entre Bio Dore et le restaurant scolaire pour le circuit court
- Tableau Quilling pour représenter la façade de plusieurs commerces durant un projet sur la pause méridienne
- Situer les commerces et aller à leurs rencontres grâce à une carte durant le temps scolaire

## ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PEDT

L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement. C'est pourquoi les animateurs doivent respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant et des groupes d'enfants à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

L'animateur est un repère, il doit montrer l'exemple aussi bien au niveau de son comportement qu'au niveau de son vocabulaire.

Les temps d'accueils périscolaires ont ceci de particulier qu'ils s'intègrent dans l'emploi du temps journalier de l'enfant, lequel va être sollicité sur les apprentissages scolaires. C'est pourquoi les activités proposées sont articulées autour du projet d'école.

### Thématiques concernées et exemples :

- ✓ Sensibilisation à l'éducation et à la citoyenneté : Participation aux cérémonies officielles avec lecture du discours, temps d'échanges sur le harcèlement et l'inclusion.
- ✓ Accès aux activités culturelles, artistiques, scientifiques : durant l'année, chaque enfant aura l'occasion de découvrir des activités manuelles variées en fonction des thèmes, pratique également de la danse pour le spectacle de l'école, des séances de yoga, mais également scientifiques avec des expériences sur le thème de l'eau.
- ✓ Découverte d'activités physiques et sportives : initiation aux différents sports (baskets, football, rugby, athlétisme...), durant les grands jeux avec différentes épreuves.

### Organisation du choix de l'enfant au sein de votre projet

- ✓ Oui     Non

Périscolaire du matin : Il s'agit d'un temps où l'enfant doit être accueilli en douceur, et pour lequel il n'y a pas nécessité de structurer des activités. Il est préférable d'individualiser les modalités d'accueil, car l'enfant sort du sommeil et il importe de le laisser se réveiller à son rythme. L'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...). Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui. Nous mettons à disposition des enfants du matériel pédagogique

simple lui permettant de jouer éventuellement seul, selon son désir, de dessiner ou d'écouter de la musique. L'espace est aménagé de façon à favoriser le calme et l'activité individuelle ou permettre le repos (banquettes, couchettes).

Pause méridienne : Le temps d'animation ne se résume pas à une gestion de l'attente avant de passer à table ou de reprendre la classe. Nous proposons des activités variées, car les enfants n'ont pas tous les mêmes besoins ; certains auront besoin de défoulement à travers des grands jeux ou une activité sportive, d'autres préféreront une activité calme, en groupe ou isolés pour ceux qui ont besoin de rompre avec la collectivité. Les activités sont donc proposées aux enfants sur inscription libre, pour chaque période, les enfants peuvent participer à une ou plusieurs activités par semaine. Un panneau d'affichage est situé dans la salle « coin détente » à la vue de tous les enfants.

Périscolaire du soir : Après un passage aux sanitaires pour le lavage des mains, c'est le temps de pause de l'après-midi, il réunit les enfants et les animateurs dans un climat convivial, il permet de faire le lien entre le temps scolaire et la fin de journée. C'est aussi un moment où enfants et animateurs peuvent échanger sur la journée passée.

Afin de ne pas trop solliciter les enfants le soir après une longue journée d'école, différents coins sont mis en place : « coin détente », « coin construction », « coin coloriage ». Si le temps le permet, les enfants pourront profiter du jardin extérieur

#### **Est-ce que les enfants peuvent ne pas faire d'activité ?**

Oui     Non

Les activités sont calquées sur le rythme de la semaine (accumulation de fatigue en fin de semaine) tout en permettant aux enfants de choisir telle activité plutôt qu'une autre ou avoir la possibilité de jouer et s'occuper de manière autonome s'ils le souhaitent et de « ne rien faire » s'ils en manifestent le besoin ou l'envie.

Les familles sont informées de ces modalités grâce aux deux panneaux d'affichages situés au portail de chaque école ainsi que sur le mini-site de l'accueil

#### **Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ?**

Oui     Non

Après lecture du projet d'école, l'équipe d'animation travaille sur certains aspects pédagogiques qui lui semblent importants et apportent un complément de manière ludique.

Nos activités ne sont pas synonymes d'acquisitions de type scolaire bien qu'elles s'articulent autour des temps scolaires. Il convient de garder à l'esprit que la journée de classe est terminée, et qu'il est nécessaire d'équilibrer au mieux la journée de l'enfant : la nature des activités proposées doit répondre à cette fonction d'équilibre.

### **Comment sont pris en compte les besoins des enfants de moins de 6 ans ?**

Dans chaque lieu d'accueil pour les moins de 6 ans, des espaces aménagés sont mis en place comme un coin détente (coussins, tapis, jeux spécifiques, livres...). L'encadrement se fait par des ATSEM ou une animatrice référente de ce groupe car les enfants de moins de 6 ans ont besoin de repères adultes référents pour nouer des liens.

Le besoin de repos des PS n'est pas négligé, deux ATSEM sont en charge de les coucher en salle de sieste dès la fin du repas. Elles doivent accompagner l'enfant dans ce moment de détente par des lectures d'histoires, de contes, l'écoute d'une musique douce... Pour les MS et GS, un temps calme est proposé également.

A cet âge, les besoins de découverte et d'exploration sont très présents, c'est pourquoi, l'équipe veille à proposer des activités de styles variés comme parcours de motricité, danse, ateliers Montessori mais également des temps de jeux en autonomie.

Les temps de repas sont importants afin de permettre à l'enfant d'affiner son goût, c'est pourquoi les adultes présents doivent accompagner l'enfant dans cette découverte et apprentissage.

### **Comment sont pris en compte les enfants à besoins particuliers (situation de handicap, trouble de la santé, etc.) dans les structures et comment sont accompagnées les équipes pédagogiques ?**

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, quel que soit son handicap. Dans la continuité de l'école inclusive, les accueils du plan mercredi doivent permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap.

L'accueil se préparera en amont avec la famille pour permettre un accueil de qualité, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que les possibilités envisagées. L'équipe sera sensibilisée voire renforcer si cela est nécessaire grâce aux moyens mis à disposition par le DAHLIR (association visant à faciliter l'intégration des enfants au sein des accueils).

Tout au long de l'accueil, l'importance sera mise sur l'échange avec les parents afin d'anticiper toutes difficultés face aux activités, sorties proposées par l'équipe. Des rendez-vous avec la référente DAHLIR seront mis en place afin que l'accueil soit le plus simple possible.

Durant la pause méridienne, une AESH sera présente pour accompagner l'enfant.

### **Quel est le plan de formation proposé aux équipes ?**

90% de l'équipe est titulaire du BAFA ce qui permet d'avoir une équipe compétente auprès des enfants.

Durant l'année, des formations ponctuelles et spécifiques sont proposées à l'équipe. Chaque membre participe au moins à une chaque année.

## STRUCTURE DE PILOTAGE

### 1. Les membres et le rôle du référent technique

	<i>Fréquence de participation</i>			
	<i>Toujours</i>	<i>Ponctuellement</i>	<i>Exceptionnellement</i>	<i>NC</i>
Elu·e·s	✓	▪	▪	▪
Représentant·e·s des communes	▪	▪	✓	▪
Représentant·e·s de l'intercommunalité	✓	▪	▪	▪
Référent·e PEDT	✓	▪	▪	▪
Représentant·e·s de l'équipe enseignante	✓	▪	▪	▪
Représentant·e·s des parents	✓	▪	▪	▪
Représentant·e·s de l'équipe d'animation (centre périscolaire, mercredi et extrascolaire)	✓	▪	▪	▪
Représentant·e·s des associations culturelles	▪	▪	✓	▪
Représentant·e·s des associations sportives	▪	▪	✓	▪
Représentant·e·s d'autres associations (Amicale Laïque)	✓	▪	✓	▪
Associations et fédérations d'éducation populaire	✓	▪	▪	▪
Inspecteur·rice de l'Education Nationale	✓	▪	▪	▪
CAF	✓	▪	▪	▪
SDJES	✓	▪	▪	▪

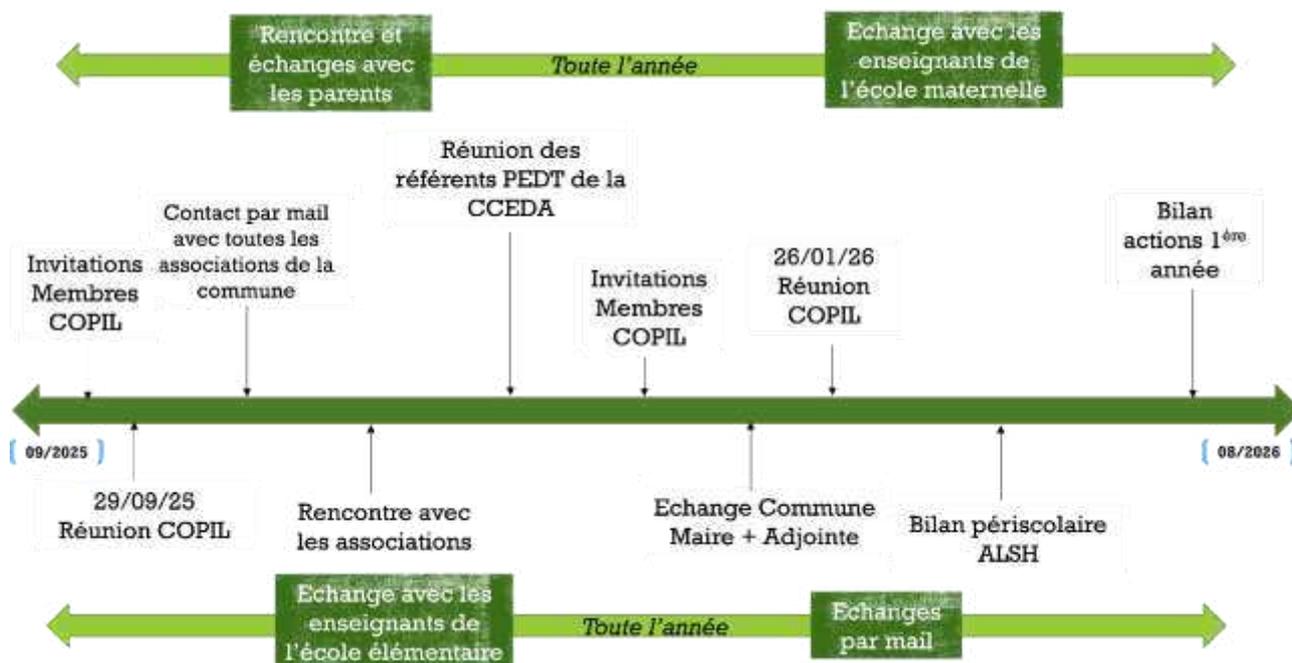
#### Rôle du référent technique :

- ✚ Coordination des Acteurs en facilitant la collaboration entre les différents acteurs éducatifs (écoles, collectivités, associations, parents, etc.) et en organisant des réunions de concertation pour assurer une bonne communication entre les partenaires.
- ✚ Promotion des initiatives locales et des projets innovants.
- ✚ Élaboration et suivi du PEDT en participant à la rédaction et à la mise à jour du PEDT en concertation avec les acteurs locaux et en assurant le suivi des actions mises en place et évaluer leur impact sur le territoire.
- ✚ Évaluation en mettant en place des outils d'évaluation pour mesurer l'efficacité des actions menées dans le cadre du PEDT, en rédigeant des rapports d'activité et des bilans pour les instances décisionnelles et en proposant des ajustements et des améliorations en fonction des retours d'expérience et des nouvelles tendances.

## 2. Le fonctionnement

La réussite du PEDT passe par la communication, l'implication de ses différents acteurs et par l'organisation de rencontres.

Ci-dessous, un exemple de frise chronologique pour détailler l'organisation 2025-2026



## 3. La communication

Pour chaque comité de pilotage, une invitation par mail avec l'ordre du jour est envoyée un mois avant la date. Suite à celui-ci, un compte-rendu rédigé par le référent technique est envoyé par mail également à tous les participants.

## 4. Le vote

Chaque décision qui engage des moyens financiers sera présentée par le référent technique à la collectivité en amont afin de permettre un arbitrage politique avant la tenue du copil.

Durant les copils, la règle de vote a été établie comme suit :

- Chaque participant possède une voix
- Les procurations sont acceptées

## DEMARCHE POUR ABOUTIR A LA DEFINITION DES OBJECTIFS

### 1. Prise en compte de l'évaluation du PEDT et du diagnostic 2024-2025

#### Ce qui fonctionne

- Echanges réguliers entre les structures
- Participation aux actions de l'amicale laïque
- Mise en place du poulailler
- Récoltes de paroles enfants/familles
- Participation aux cérémonies

#### Ce qui reste à développer

- Tissu associatif
- Actions spécifiques avec tous les acteurs du PEDT
- Mise en place d'un traitement des déchets plus complet
- Elections de délégués
- Dynamiser la communication

C'est à partir de ces objectifs que les échanges avec les différents acteurs ont commencé. Durant la réunion d'évaluation du PEDT 2024/2025 qui s'est tenue en février 2025, deux constats ont émergé :

- Enrichir les objectifs déjà mis en place
- Définir des nouveaux afin de répondre au mieux aux besoins des enfants

## 2. Prise en compte du PEDT communautaire

Le PEDT communale doit s'inscrire dans la même dynamique que le PEDT communautaire.

C'est pourquoi nous avons retenu plusieurs d'entre eux :

- Permettre aux enfants et jeunes du territoire d'évoluer dans des structures sécurisées
- Renforcer les partenariats avec les différents acteurs du territoire
- Renforcer la communication auprès des parents
- Développer la capacité des enfants à faire des choix en toute conscience

## 3. Prise en compte du projet éducatif de la commune

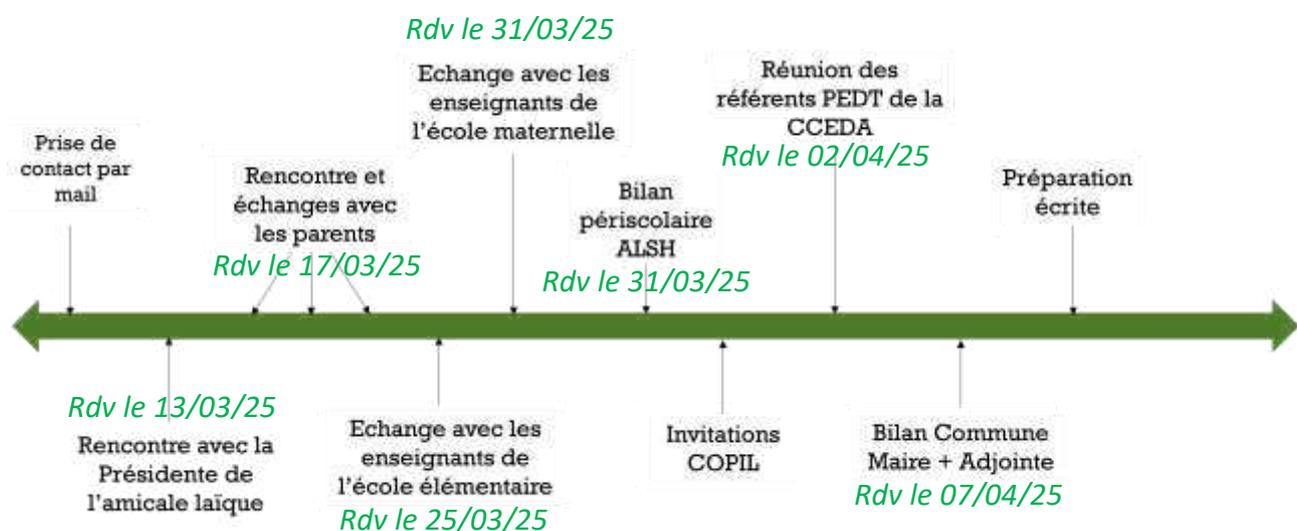
Le PEDT s'inscrit dans les intentions du projet éducatif de la commune de Peschadoires qui sont :

- L'apprentissage à la vie en collectivité
- L'autonomie et la responsabilisation

## 4. Echange avec les acteurs de la commune

La référente technique a réalisé des échanges individuels avec chacun des acteurs du PEDT lors de rendez-vous pour récolter les projections de chacun sur les objectifs du futur PEDT. Elle a eu comme volonté d'élargir les membres invités au Copil notamment en contactant la présidente de l'Amicale Laïque et les parents d'élèves élus pour apporter de nouveaux projets et une bonne cohérence avec les objectifs envisagés.

Le travail de regroupement de ses différents échanges a permis de dégager les objectifs communs présentés lors du copil du mois d'avril pour validation.



## 5. Prise en compte de la parole des enfants

Afin de prendre en compte la parole des enfants, différentes méthodes sont utilisées selon les tranches d'âges :

- Boîtes à idées à disposition
- Echanges et discussions quotidiennement
- Affiches ludiques avec soit des gommettes à coller, soit écrire un petit mot. Les affiches sont mises dans une salle avec libre accès aux enfants pour y répondre.
- Petit questionnaire avec soit des couleurs pour symboliser son degré de satisfaction soit des phrases courtes.

En décembre 2024, nous avons récolter la parole des enfants à mi-parcours, il en est ressorti :

- Le cadre de vie proposait aux enfants leurs semblent juste à 83%
- Les activités proposées correspondent à leurs attentes à 72%
- Les jeux en grand groupe sont plébiscités

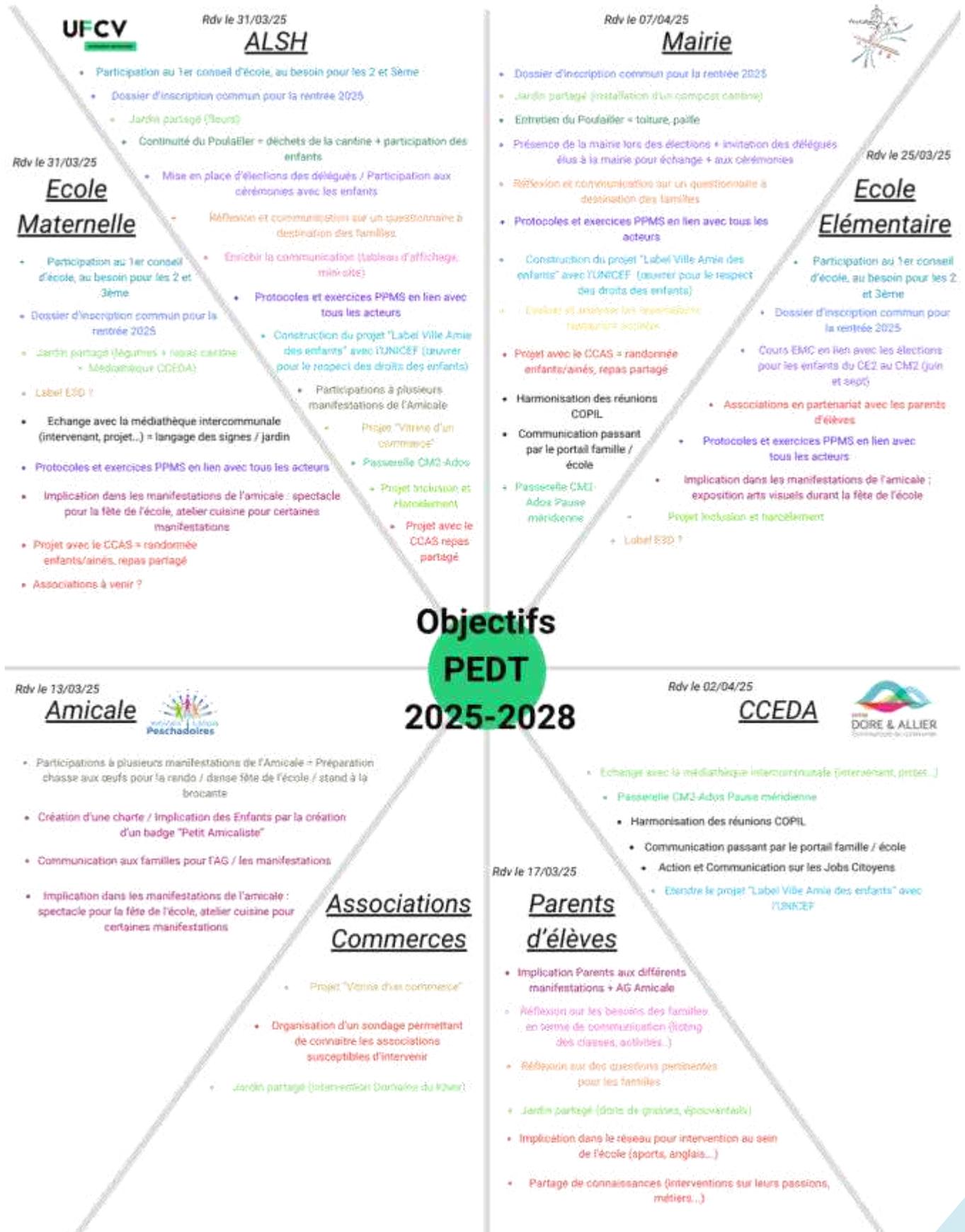
## 6. Analyse et prise en compte du retour questionnaire parents

Un questionnaire en avril 2025 a été diffusé aux familles afin de prendre en compte leurs avis. Suite ce questionnaire, il en est ressorti :

- Le nouveau portail famille mis en place en septembre apporte satisfaction à 85%
- Les activités proposées correspondent aux besoins des enfants à 98%
- Le rythme des enfants est respecté pour 100% des familles
- L'équipe en place accompagne les enfants de manière satisfaisante à 98%
- Les familles utilisent différentes manières pour s'informer et trouvent facilement les informations

# TABLEAU DES OBJECTIFS

Suite aux rendez-vous avec chaque membre du copil, une synthèse a été faite sous forme d'étoile qui regroupe l'ensemble des projets. Cette étoile permet de visualiser l'investissement de chaque membre pour des objectifs communs à destination des enfants



Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens d'action
Proposer à tous les enfants un lieu de vie sécurisée	Assurer la sécurité du public accueilli	Documents communs des protocoles/exercices de PPMS en lien avec tous les acteurs Exemplaires du registre de sécurité sur tous les sites
	Adapter les locaux pour toutes les tranches	Amélioration régulière des locaux et restructuration des sanitaires de l'ALSH
	Répondre aux normes de sécurité	Déclaration périscolaire à la SDJES/ taux d'encadrement à respecter / formation de l'équipe / Intervenants extérieurs qualifiés
Agir en complémentarité avec l'éducation nationale et les autres structures du territoire	Prendre en compte les différents projets des structures	Echange par mail et Lecture du projet d'école par l'équipe pédagogique de l'ALSH Echange par mail et Lecture du projet pédagogique de l'ALSH par l'école
	Obtenir le label "Ville Amie des Enfants" de l'UNICEF	Déposer le dossier complet auprès de l'UNICEF
	Etablir une communication régulière entre les institutions	Echange régulier entre l'ALSH et l'éducation nationale / Participation au premier conseil d'école et au besoin pour les suivants Harmoniser les dates de COPIL sur le territoire / Réunion commune entre Elus/Référents techniques
	Co-construire des événements	Complémentarité sur les projets autour du harcèlement et l'inclusion avec les enseignants d'élémentaires Investissement auprès de l'Amicale Laïque proposant toutes les manifestations autour de l'école
	Créer une passerelle entre les CM2 et le centre adolescents intercommunautaire	Temps d'échange durant la pause méridienne en fin d'année
	Contribuer à une synergie des acteurs	Equipe similaire entre ALSH et Périscolaire
	Renforcer les liens avec le tissu associatif du territoire	Créer des partenariats avec les associations sportives et culturelles avec l'aide des parents d'élèves
Impliquer les enfants dans l'importance d'une amicale au sein de leur école		Création d'un badge "Petit Amicaliste"
Intégrer des associations au PEDT		Invitation au copil PEDT pour les associations voulant intervenir
Contribuer au développement durable	Mettre en place un traitement des déchets alimentaires	Utiliser les poules de l'ALSH pour diminuer les restes de déchets alimentaires Installation d'un compost au restaurant scolaire Récupérateur d'eau pour arroser le jardin partagé
	Mettre en place un jardin partagé entre les différentes structures	Complémentarité autour du projet avec l'école maternelle, l'ALSH, la mairie et les parents d'élèves
	Obtenir le label école E3D	Dépôt de dossier
	Dynamiser la communication auprès des familles	Communiquer sur les différents temps

	Elargir la communication	Développer l'affichage au sein de l'école à destination des parents / Réflexion sur les informations utiles aux familles Communiquer les informations relatives au territoire CCEDA
Favoriser l'adéquation vie professionnelle et vie familiale	Permettre une flexibilité aux parents	Réflexion sur le délai d'inscriptions au restaurant scolaire Modalités d'inscription de l'enfant matin et soir
Eduquer à la citoyenneté	Faire vivre aux enfants un évènement démocratique	Mise en place d'une élection de délégués avec l'aide de la municipalité afin de mettre en condition réelle les enfants Cours d'EMC par les enseignants sur l'importance des élections
	Faire participer des enfants aux cérémonies	Communication auprès des familles par l'ALSH et des discours par la municipalité
	Récolter l'avis des enfants	Mise en place d'un questionnaire annuel

## GRILLE D'ÉVALUATION

Objectif opérationnel	Indicateurs	Critères	Résultat obtenu	Commentaire
Assurer la sécurité du public accueilli	Echange / Exercices mis en place	Participation de la directrice de l'ALSH à la réunion de rentrée - 2/an		
	Registres présents Ecole /ALSH	Oui/Non		
Adapter les locaux pour toutes les tranches	Réparation/Travaux effectués	Oui/Non		
Répondre aux normes de sécurité	Déclaration faite / % de personnes diplômés	Oui/Non au moins 80% des personnes diplômés		
Prendre en compte les différents projets des structures	Lecture du projet d'école par l'ALSH	Oui/Non		
	Lecture du Projet pédagogique par les écoles	Oui/Non		
Obtenir le label "Ville Amie des enfants" de l'UNICEF	Label "Ville Amie des Enfants"	Oui/Non		
Etablir une communication régulière entre les institutions	Réunion 2/an EN/ALSH + Conseil d'école + 2 COFIL/an (Fév-Sept) + 1 réunion Elus/référents	Au minimum 2 échanges/année + au moins une présence au conseil d'école + 2 COFIL harmoniser + 1 réunion Elus et Référents		
Co-construire des événements	Evénements co-porté Ecole/ALSH	2/an		
	Evénements co-porté ALSH/Amicale	3/an		

Créer une passerelle entre les CM2 et le centre adolescents intercommunautaire	Communication/Réunion entre les intervenants (responsable ados CCEDA/ALSH/Mairie) / Mise en place de temps d'échange sur la pause méridienne	Au minimum 1 échange/an + 1 rencontre enfants/an		
Contribuer à une synergie des acteurs	Nombre d'animateurs identiques entre périscolaire / mercredis	Au moins 4 sur 5		
Créer des partenariats avec les associations sportives et culturelles avec l'aide des parents d'élèves	Nombre d'échanges avec les associations EN/ALSH confondu	Au minimum 3 associations différentes par an		
	Nombre de projet avec les commerces de proximité	Au moins 1/an		
Impliquer les enfants dans l'importance d'une amicale au sein de leur école	Présentation d'une Amicale (rôle, objectifs...) / Etablir la charte du badge "Petit Amicaliste"	Réunion avec les enfants / Oui-Non / au moins 60% des enfants ont obtenu le badge		
Intégrer les associations au PEDT	Nombre d'association présente au COPIL	Au minimum 2 par copil		
Mettre en place un traitement des déchets alimentaires	Traitement des déchets alimentaires	Oui/Non		
	Compost en place au restaurant scolaire	Oui/Non		
	Installation d'un récupérateur d'eau	Oui/Non		
Mettre en place un jardin partagé entre les différentes structures	Echange sur l'apport de chaque acteur du projet / Mise en place du jardin	Au moins 1 réunion/an - Oui/Non		
Obtenir le label école E3D	Label E3D	Oui/Non		
Communiquer sur les différents temps	Récupération des données de chaque structure / Mise en place du dossier commun	Au moins 6 échanges pour finaliser le dossier - Oui/Non		
	Questionnaire à destination des parents	1 par an		
Elargir la communication	% des familles qui consultent les panneaux d'affichage / Sondage sur les informations utiles	Au moins 75% / au moins 50 familles ont répondu au sondage		
	% des familles qui connaissent les différents projets enfances du territoire	Au moins 60%		
Permettre une flexibilité aux parents	Analyse des données recueillies	Réponse donnée aux familles		
	Délégués élus	Une élection / an		

Faire vivre aux enfants un évènement démocratique	Cours d'EMC sur les élections en juin pour les CE1, CE2 et CM1 et en septembre pour les CE2, CM1 et CM2 par les enseignants	2 cours /an		
Faire participer les enfants aux cérémonies	Travail en amont sur le discours en périscolaire et Lecture du message officiel durant la cérémonie par les enfants	5 enfants minimum participent à chaque cérémonie		
Récolter l'avis des enfants	Préparation d'un questionnaire à destination des enfants	1/an		

## COMMUNICATION

Le PEDT sera diffusé à tous les participants après validation et sera consultable par les familles sur le site internet de la commune et celui de l'accueil de loisirs, de même que le projet éducatif, le projet pédagogique et le projet d'école.

[https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-periscolaire-peschadoires/Commune de Peschadoires](https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-periscolaire-peschadoires/Commune%20de%20Peschadoires)

## ANNEXES

- I. CR du Copil d'avril 2025
- II. Evaluation du PEDT 2024-2025
- III. Projet éducatif de Peschadoires
- IV. Projet pédagogique ALSH 2024-2025
- V. Projet d'école
- VI. Résumé des évaluations parents 2024-2025
- VII. Exemple bilan mi-parcours Enfants décembre 2024
- VIII. Exemple Activités proposées Pause Méridienne
- IX. Fiche initiale
- X. Déclaration TAM et PSO CAF

